Vol. XL Saint-Boniface, Manitoba, 31 Octobre 1911. No. 52

ABONNEMENT

Canada .... $1.00 par année

TARIF DES ANNONCES

AVIS

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA est publié et imprimé tous les mercredis par ANT. GAUVIN, Imprimeur. Telephone 3377

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie, le paiement des abonnements ou pour impressions, devront être adressées

LE MANITOBA.

Saint-Boniface, Manitoba







Visiteurs

M. le chanoine LePailleur, et M. J. V. Desaulniers ont fait une visite aux bureaux du *Manitoba*, samedi dernier. Les deux distingués mutualistes, qui viennent de faire des conférences dans tout l'Ouest, au bénéfice de la Société des Artisans, sont très satisfaits de leur voyage.

Le *Manitoba* serait, pour sa part, heureux qu'une succursale des Artisans Canadiens-français fût fondée à Saint-Boniface.

La Societe des Artisans Canadiens-francais

Comme suite et analyse de la remarquable conférence de M. l'abbé LePailleur à Saint-Boniface il y a quelques jours, nous publions les lignes suivantes qui nous sont adressées par un abonné:

Tous ceux qui ont eu l'avantage d'assister à ces conférences en ont été enchantés et sont remplis d'espoir, car la Société des Artisans Canadiens-français est une association nationale catholique de secours mutuel pour les Canadiens-français des deux sexes et a pour but d'aider ceux de ses membres qui sont incapables de vaquer à aucune occupation pouvant leur rapporter profit et d'assurer une aide pécuniaire au conjoint survivant, aux héritiers ou ayant-droit des membres décédés.

Quel sera le résultat pratique de ces conférences? C'est naturellement la question qui se présente, maintenant que la Société est venue à nous dans la personne de ses délégués.

Leur voyage n'a pas été entrepris dans le but d'établir immédiatement de nouvelles succursales ni d'enrôler de nouveaux membres mais dans le but de faire une étude sur notre situation dans l'Ouest au triple point de vue matériel, national et religieux, et d'étudier l'opportunité d'établir des succursales si le désir leur en est exprimé par nous. La Société des Artisans Canadiens-français comprenant actuellement 40.000 membres est établie sur des bases financières inébranlables. S'établir parmi nous sera sans doute pour elle un nouvel essor à son progrès, ce sera la source d'une nouvelle et intense vitalité, sur tout le sol du Canada, mais vu sa position déjà acquise elle n'en sera pas plus forte au point de vue de la sécurité de ses membres; aussi les délégués ne nous ont pas sollicité; ils nous ont simplement exposé avec précision le but de leur société de bienfaisance, s'adressant à tous les catholiques pratiquants, des deux sexes, de langue française, puis nous ont demandé de faire un examen sur notre situation matérielle, nationale et religieuse et de décider nous mêmes si nous devons accepter le plan d'organisation qu'ils nous proposent.

A nous maintenant de donner la réponse, et si elle est affirmative, d'aider la Société à venir s'implanter puissamment parmi nous.

Il est un fait certain, c'est que actuellement le nombre des Canadiens-français de l'Ouest dépasse cent mille mais que, sur ce nombre, guère plus de soixante mille sont à peu près groupés, et la plupart sans organisation spéciale. Partout et pour tout, nous en sommes aux difficultés des débuts, et nous sentons le besoin de réunir par une organisation générale nos forces dispersées et partant immobilisées.

Dans les circonstances actuelles les intérêts religieux sont les mieux sauvegardés, grâce aux paroisses, qui se forment partout et progressent rapidement par l'établissement d'écoles et d'oeuvres de charité; mais il y a encore bien des missions à établir, bien des petits groupes à visiter, et même malheureusement bien des familles isolées loin des églises, des écoles et du prêtre; peut-être y a-t-il même des catholiques inconnus de leurs concitoyens et des prêtres; le travail à faire est immense encore.

Les intérêts nationaux, si identifiés chez nous Canadiens-français à nos intérêts religieux, sont hélas, bien en danger, malgré de grandes oeuvres établies, malgré de généreux efforts, malgré un travail persévérant de quelques uns de nos compatriotes.

Nos intérêts matériels ont besoin d'être protégés par les associations de bienfaisance et de secours mutuel sous forme d'assurances sur la vie, d'assurances pendant la maladie, sous forme d'union entre le patron et l'ouvrier, sous forme de mutuelle protection entre le producteur et l'acheteur

Pour répondre à tout cela il nous faut des Sociétés nationales bien organisées. Ces Sociétés existent dans l'Est du Canada et dans les Etats-Unis, il ne s'agit donc pour nous que de les inviter à venir s'implanter parmi nous. Dans quelques unes de nos villes l'Alliance Nationale compte de nombreux membres, l'Union St. Joseph [illegible] un certain nombr[illegible] sociétaires, mais ces deux [illegible] reçoivent que les hommes, leur champ d'action est donc limité; de plus ces Sociétés ne sont pas établies dans nos campagnes.

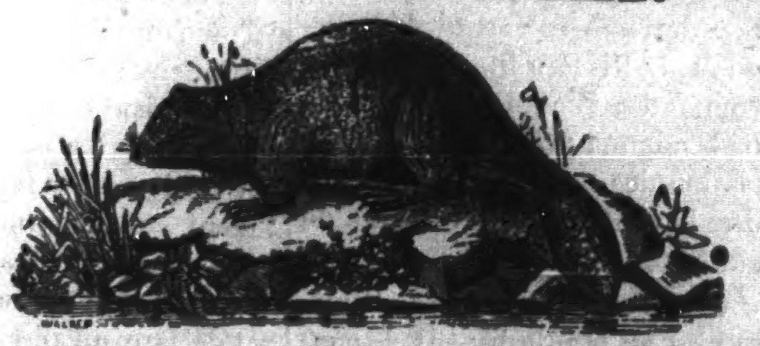
La Société des Artisans Canadiens-français vient actuellement se présenter à nous avec sa forte organisation.

Il nous semble que plus que toute autre, elle réunit toutes les conditions avantageuses dont nous avons ici besoin au triple point de vue religieux, national et matériel.

Elle est essentiellement catholique; les catholiques pratiquant seuls sont admis. Elle est exclusivement française, recevant tous ceux qui parlent le français; Canadiens, Acadiens, Métis, Français, Belgss. etc. Elle reçoit toute personne catholique de langue française, âgée de seize ans révolus, et, fait très important, elle admet les jeunes filles et les femmes. C'est la seule Société canadienne-française et catholique, à notre connaissance, qui offre cette protection à la jeune fille et à la mère de famille et qui par là-même les détournent des nombreuses sociétés neutres ou hostiles où souvent une nécessité absolue les attire.

Dernièrement le "Patriote de l'Ouest" dans une série d'artizles très intéressants sur le sujet qui nous occupe faisait remarquer que "déjà plusieurs sociétés anglophones à tendances peu rassurantes ont fait un considérable travail de recrutement chez les nôtres et ce travail, bien

A suivre sur la 3me page





MARDI, 31 OCTOBRE 1911

L'Hon. Senateur LaRiviere

Nous avons annoncé sommairement, mercredi, la nomination de l'Honorable M. LaRivière au Sénat. Notre espace était à peu près tout consacré au procès de Union Point, c'est-à-dire à la question des écoles—cette question des écoles pour laquelle le nouveau sénateur a lui-même lutté et souffert, et au service de laquelle il vient se remettre allègrement aussitôt que les circonstances lui offrent une place au Parlement.

Le retour de M. LaRivière cause une vive satisfaction à la population canadienne-française de l'Ouest. C'est, pour la minorité, comme une évocation des vingt-cinq ou trente dernières années; pour les plus vieux, les souvenirs peuvent se reporter à quarante ans. M. LaRivière appartient, en effet, au groupe d'hommes remarquables qui s'en vinrent ici entre 1870 et les abords de 1880 et qui entourèrent Mgr Taché en phalange vigoureuse et brillante. Ces hommes participèrent à l'organisation politique et à la codification des lois de la province; ils coopérèrent à l'installation définitive de la vie française à la Rivière Rouge.

Puis, quand arriva 1890, ces hommes, ou au moins ceux qui restaient disponibles—et M. LaRivière en était—se jetèrent dans la bataille pour sauver l'oeuvre à laquelle ils avaient consacré l'énergie de leurs jeunes années.

Il y eut des heures sombres, mais il y eut aussi des heures de belle et héroïque résistance.

C'est tout ce passé que nous saluons en la personne de l'hon. M. LaRivière, lequel redevient cependant, nous sommes heureux de le dire, une figure de pleine actualité.

Puisque,— pour reprendre à notre compte la pensée d'un journal de l'Est,—le comté de Provencher a préféré un Molloy à M. Bleau il convenait que l'élément français fût au moins représenté par un des siens à au Sénat.

L'Hon. M. LaRivière naquit à Montréal, le 24 juillet 1842. Il fit ses études à l'Ecole Normale Jacques Cartier, puis au collège Ste-Marie. A sa sortie du collège M. LaRivière fit d'abord du commerce. Bien que fort jeune, on le nomma président de l'Association des Arts et Métiers. C'est dire la confiance qu'il inspira de suite.

C'est en 1871 que M. LaRivière vint au Manitoba, sur le conseil exprès de sir Georges Etienne Cartier. Depuis 1871 M. LaRivière s'est identifié avec notre province. Il fut successivement surintendant des Ecoles Catholiques et secrétaire du Bureau d'Education. En 1878 la ville de Saint-Boniface l'élisait comme son représentant à la législature locale. Ses talents et son habileté politique le portèrent bientôt au sommet; il entra dans le gouvernement et y occupa, à diverses époques, les fonctions de secrétaire provincial, ministre de l'Agriculture et trésorier provincial. M. Norquay eut en lui un collègue fidèle et dévoué! les Canadiens-français avaient confiance en leur ministre, qui leur rendit de grands et nombreux services. En 1889, l'Hon. M. LaRivière était élu député de Provencher; il conserva son mandat pendant quinze ans.

A Ottawa comme à Winnipeg, l'Hon. M. LaRivière a bien servi ses compatriotes; député de Provencher, il a été longtemps président des Débats aux Communes; c'est un poste fort délicat, et notre digne représentant s'acquitta toujours de sa charge de manière à s'attirer les félicitations et les remerciements des libéraux comme des conservateurs.

Le *Manitoba* accueille avec d'autant plus de plaisir la nomination de M. LaRivière que le nouveau sénateur s'est identifié longtemps avec notre journal. Nous avions donc doublement raison de dire, il y a huit jours que le *Manitoba* était content.

Extension de la Province

CONSTRUCTION PROCHAINE DU CHEMIN DE FER DE LA BAIE D'HUDSON

Une des conséquences immédiate de la victoire de M. Borden sera le règlement, à brève échéance, des questions qui ont, dans le passé, formé comme un litige entre le pouvoir central à Ottawa et le gouvernement local.

On se souvient que le gouvernement Laurier, chaque fois que les autorités de notre province l'ont approché en vue d'obtenir l'extension des limites de Manitoba, s'est montré récalcitrant à toute proposition équitable. Le gouvernement fédéral a récidivé tant de fois que nous nous étions tous habitués à ses réponses nuageuses, faites de promesses lointaines et de réticences habiles,—et il a fallu en venir à la conclusion que seul l'accession du parti conservateur à Ottawa pourrait amener la solution des difficultés.

M. Roblin compte visiblement sur la bonne volonté et l'esprit de justice du nouveau gouvernement d'Ottawa, puisqu'il a prononcé jeudi, à Winnipeg, un discours où il a fait part au public de la construction prochaine du chemin de fer de la Baie d'Hudson, après que les limites de la province auront été agrandies jusqu'au Fort Churchill.

Voici la partie la plus significative du discours de M. Roblin:

"Je me suis déjà tracé comme "programme la construction "d'un chemin de fer depuis Winnipeg jusqu'à la Baie d'Hudson. La chose est si facile—supposant comme acquis l'agrandissement de la province et la "mise en acte de la politique "préconisée par le parti conservateur à Ottowa,—que le chemin de fer peut être construit "sans qu'il en coûte pratiquement un dollar à la province. "Je vous étonnerai en vous disant que nous pouvons avoir "une ligne directe entre Winnipeg et la Baie d'Hudson par la "construction de moins de 175 "milles de chemin de fer. Nous "avons déjà une ligne construite et en opération dans le "Townshpip 31 Rang 9, Ouest "du Principal Méridien; et en "construisant une ligne de ce "Township à un point au nord "et rejoignant la ligne actuellement en construction par Le "Pas nous arrivons à un milage "de moins de 175; et je promets "et déclare qu'aussitôt que les "frontières de la province seront "agrandies, et le droit de construire nous en sera donné, nous "agirons de telle sorte que, nous "servant de la section Nord-Est "du chemin de fer de Le Pas allant à la Baie d'Hudson, (cette "région faisant alors partie de la "province du Manitoba), nous "aurons notre extension; et le "rêve de nous tous, anciens du "pays, qui, depuis vingt ans et "plus, demandons ardemment "la construction du chemin de "fer de la Baie d'Hudson, sera "réalisé; ce sera vraiment pour "nous un chant de triomphe que "la voix du Chef de Gare qui "clamera: "All aboard for Hudson Bay"...

"La construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson imprimera une activité nouvelle "au commerce de la province. "Ce chemin de fer donnera accès "direct aux marchés de l'Europe "à toute la population de la province; je dis plus, à toute la population des bords de la rivière "Rouge jusqu'à St. Paul et Minneapolis.

"Nous serons aussi rapprochés "de ces marchés d'Europe que "Montréal et New-York. Nous "ne pouvons pas prévoir complètement ce qu'il en résultera comme grandioses développements "pour notre province. Il y a dans "cette partie du pays qui nous "nous appartiendra bientôt, des "pouvoirs d'eau d'une valeur "telle qu'on peut à peine la calculer; Il y a, dans le nord, de "la pulpe et des essences forestières en quantité illimitée. On "y établira rapidement des fabriques de papier et autres industries, qui augmenteront la "richesse nationale.

"Beaucoup d'autres industries "dériveront de celles que je viens "d'indiquer. La Province connaîtra une prospétité telle que "celle d'aujourd'hui, si magnifique [illegible]lle soit, ne sera en com[illegible] qu'un modeste début".

LE TRIOMPHE DE MONTCALM

POÉSIE COMPOSÉE À L'OCCASION DU DÉVOILEMENT DE LA STATUE DE MONTCALM, À QUÉBEC.

(16 OCTOBRE 1911)

Le clairon de la Gloire a sonné le réveil,
Dans le caveau poudreux où des Vierges fidèles
Depuis cent cinquante ans bercent votre sommeil,
Ranimez-vous enfin, ô cendres immortelles,
Aux vivats triomphants des acclamations,
Voici le soleil d'or des résurrections,
De l'éternel printemps voici les hirondelles.

Votre coursier fumant redresse ses naseaux.
En selle, général, la foule attend, là porte
Qui s'ouvrit au vaincu, balance des faisceaux,
Hêlez vos compagnons d'une voix mâle et forte;
Ils vont se réveiller au fond de leur tombeau
Les grenadiers sanglants couchés sur ce plateau
Et leurs rangs formeront votre héroïque escorte.

Votre front fut meurtri par l'aile du malheur,
Votre regard mourant vit ici la défaite,
Comme un oiseau percé des traits de l'oiseleur,
Tournoyer éperdue autour de votre tête;
Vous fûtes écrasé et le trépas vainqueur
Brisant votre cuirasse atteignit votre cœur,
Et votre œil se ferma sur la sombre conquête.

Vous aviez promené votre blanc pavillon
Sur nos lacs étonnés de vos chants de victoire,
Montmorency, Fort-George, Oswégo, Carillon,
Vous fites scintiller, au ciel de notre Histoire
Comme des astres d'or, ces beaux noms, notre orgueil.
De ces cimes de gloire aux abîmes du deuil
Pouvions-nous voir sombrer votre pure mémoire?

Non, non, mon général, notre invincible amour
No pouvait voir peser l'implacable avalanche
Sur le héros trahi du sort, au dernier jour,
Et pour ressusciter votre auréole blanche,
Vos Canadiens aimés, sur le sommet fatal,
Au malheur ont dressé l'immortel piédestal;
Oubliez vos revers, car voici la revanche.

Alerte, chevauchez panache blanc au front,
L'épée au clair, au bras votre blason d'hermine,
La croix de Saint-Louis constellant d'un fleuron
Votre cœur soulevant une large poitrine.
Fanfares, éclatez, sonnez aux champs, clairons
Bannières, rayonnez au feu des éperons
Montcalm, voici Montcalm que la Gloire illumine.

ARMAND CHOSSEGROS.

Sault-au-Récollet, 12 octobre 1911.

La Session Federale

Le Parlement est convoqué pour le 16 novembre, à Ottawa

On devine que ce sera un spectacle intéressant la rencontre des deux partis avec les rôles changés.

M. R. B. Bennett, député de Calgary, a été choisi pour proposer l'adresse en réponse au discours du trône qui sera secondée par M. Arthur Sévigny, député de Dorchester.

Un des effets de la defaite de la Reciprocite

Nous lisions, il y a quelques jours, cette dépêche:—

"Austin "Pa. Oct. 4. "La Bayless Paper & Pulpe Company "a décidé de transporter sa fabrique dans la province de Québec, Canada."

Si la Réciprocité avait été acceptée par le peuple canadien, le 21 septembre dernier, cette manufacture, au lieu d'aller s'établir dans la province de Québec et aurait pris sa pulpe dans la province de Québec et aurait manufacture le papier aux Etats-Unis. C'est l'histoire du Canada sacrifiant sa matière brute au profit de l'industrie américaine.

Malgré leur partisanerie et leur mauvaise humeur, les journaux libéraux auront de la peine à nous faire comprendre que nous faisions un bon marché avec cette Réciprocité, qui faisait razzia de nos richesses nationales et vendait ensuite de l'article manufacturé à notre place.

Sir Donald Mann, Malade

Un télégramme de Toronto annonçait samedi la maladie grave de sir Donald Mann, le vice-président du Canadan-Northern.

Une leçon et un exemple

Notre dernier numéro, qui contenait le jugement *in-extenso* du procès intenté à la Commission Scolaire de *Union Point*, a été enlevé complètement dès la journée de jendi. C'est là une marque d'intérêt public, d'intérêt national, dont nous nous réjouissons profondément. Aussi nous ne regrettons pas d'avoir pris la peine de traduire ce document, long de huit ou neuf colonnes de journal. Le *Manitoba*, du reste, n'a jamais marchandé son zèle sur ces questions.

Les Canadiens-français de Union Point ont montré une énergie que nous signalons comme un exemple à tous ceux des nôtres à qui l'on voudra faire d'injustes chicanes au sujet de leurs écoles.

Si nous voulions être unis, que de difficultés s'aplaniraient!

Banquet Rogers-Roche

Les conservateurs de Winnipeg offrent ce soir un banquet à l'hon. M. Rogers, ministre de l'Intérieur, et à l'hon. Dr Roche, Secrétaire d'Etat.

Ce banquet aura lieu au Royal Alexandra. Ce sera un événement politique très important.

Les deux ministres ont été réélus par acclamation vendredi, le premier, député de Winnipeg, et le second, député de Marquette.

M. Rogers arrivait vendredi même d'un voyage à Lethbridge Alberta, où il a contribué à régler la grève des charbonniers.

RECEPTION

L'hon. sénateur A. A. C. LaRivière est attendu samedi à St-Boniface; et il aura y réception de 4 à 6 h. et de 8 à 10 h. p. m. dimanche, le 5 novembre, à la résidence de son fils, M. Alex. LaRivière, 105 rue Masson.

Reelus par acclamation

M. Borden et ses collègues ont tous—sauf MM. White et Cochrane—été réélus par acclamation, vendredi.

MM White et Cochrane, Ontario, n'avaient pas de comtés, et il a fallu leur en trouver. Il est probable qu'ils seront eux aussi élus par acclamation.

Sir Wilfrid Laurier désirant beaucoup, dit-on, la rentrée aux Communes de l'hon. M Graham l'ancien ministre des Chemins de Fer, les conservateurs d'Ontario consentiront vraisemblablement à ce que M. Graham soit élu sans opposition. Ce sont des courtoisies qui peuvent très bien se faire entre adversaires.

M. Graham pourrait bien devenir chef de l'Opposition, si M. Laurier décidait de se retirer.

Le Yukon elit un conservateur

Une dépêche de Dawson, reçue jendi, annonce que le Dr Alfred Thompson, candidat conservateur, a été élu par une majorité d'environ 400 voix. Son adversaire était l'ancien député M. Congdon.

M. Borden a maintenant une majorité de 48 voix aux Communes.

MGR MATHIEU

Le sacre du titulaire du nouvel évêché de Régina aura lieu le 5 novembre à Québec.

Le Cabinet Anglais

MM. CHURCHILL ET MCKENNA SE REMPLACENT RECIPROQUEMENT.

Londres, 24—Un remaniement important vient d'être opéré dans le cabinet anglais. Ce remaniement était prévu et n'a causé aucune surprise. M. Winston Churchill, secrétaire de l'intérieur devient premier lord de l'Amirauté à la place de M. Réginald McKenna qui devient secrétaire de l'intérieur. Le comte de Carrington qui était président du bureau d'Agriculture devient lord du sceau privé, M. C. E. Hobhouse secrétaire financier du trésor devient chancelier du duché de Lancaster; M. Walter Runciman le remplace et il est remplacé lui même comme président du bureau d'Education par M J A. Pease, chancelier du duché de Lancaster.

Ont été élevés à la pairie, Sir Edward Strachey, secrétaire parlementaire du bureau d'agriculture et le Très Honorable Alfred Emmott, député d'Oldham et vice-président des Communes.

Ce remaniement excite peu de commentaires si ce n'est en ce qui concerne MM. Churchill et McKenna. Les unionistes craignent que ce dernier changement n'amène une diminution dans le budget de la marine. Le remaniement est dû à des causes de tactique plutôt qu'à des motifs politiques. MM. Churchill et McKenna ayant été blâmés par les ouvriers, ils esquivent par ce changement les interpellations qui les menaçaient.







Contestation

L'élection de M. Molloy dans Provencher est contestée.

Protestation

Des Auditeurs de la Ville au sujet de la fameuse pétition présentée au Conseil Municipal de St-Boniface par un certain nombre de Contribuables, ayant à leur tête un homme très connu pour son dévouement désintéressé aux affaires de la Ville:

Nous protestons énergiquement contre les assertions contenues dans la pétition des électeurs et contribuables de la Ville de St-Boniface, au sujet de l'audition des comptes de la ville.

L'auteur de la pétition doit être ou bien un ignorant en comptabilité ou bien il doit avoir été induit en erreur.

Nous affirmons que l'audition des comptes de la Ville a été conduite d'une façon honnête et que tous les comptes, sans exception, ont été l'objet d'un examen scrupuleux de notre part et qu'en outre nous avons mentionné dans notre rapport au Conseil, toutes les observations nécessaires ayant trait à la comptabilité générale.

Les Contribuables de St-Boniface seront certainement du pés en signant une pétition semblable si tous les faits mentionnés dans cette pétition sont aussi loin de la vérité que dans le cas qui nous concerne.

Nous rappelons aux Contribuables que, sur la demande spéciale de quelques uns d'entre eux, un troisième auditeur M. D. A. Pender, très connu comme auditeur diplômé, a été choisi par le Conseil Municipal, il y a deux ans, pour examiner les comptes de la Ville et qu'à cette occasion la Ville a encouru des dépenses extraordinaires ayant eu comme résultat un rapport de la part de M. Pender contenant des félicitations au sujet de la tenue des livres et attestant que tous les payments faits par le Trésorier avaient été légalement autorisés.

Il aurait été facile, à notre avis, de la part de l'auteur de la pétition, de se rendre compte de ce que nous avançons, en demandant au Secrétaire de la Ville communication de tous les documents se rapportant aussi bien à l'audition des comptes qu'aux autres faits énoncés dans la pétition avant de faire appel aux contribuables. Ces documents n'auraient certainement pas été refusés à un personnage qui a été pendant 14 années Secrétaire de la Ville et Maire de la Ville pour une période d'un an.

Il est vrai qu'en temps d'élections on n'y regarde pas de si près.

LOUIS MARIUS,
J. DESOURDIS,
Auditeurs.

L'appétit d'un enfant est souvent étonnant. Si vous voulez un appétit de cette sorte, prenez les Tablettes Chamberlain. Elles créent non-seulement un appétit de bonne santé, mais elles renforcissent l'estomac et lui permettent de faire son travail normalement. En vente chez McRuer, Saint-Boniface.

La Societe des Artisans

Suite de la 1ère page

loin de fortifier notre influence, ne contribuera qu'à la diminuer. Il y a cinq ans, on me prouvait chiffres en mains, disait l'été dernier M. S. L. K. Laflamme, au collège St. Henri de Montréal, que le nombre des Canadiens-français enrôlés dans les sociétés de langue anglaise, catholiques ou neutres, dépasse 60,000 membres.

Ce chiffre loin de diminuer augmente plutôt. Il suffit d'un petit calcul pour trouver quelle somme énorme nous avons versé, de ce fait seul, entre les mains de gens dont les intérêts sont diamétralement opposées aux nôtres. Il n'est pas une société qui exige moins d'un dollar par année pour son administration. De ce côté seulement nous versons à l'influence anglaise $300,000 en cinq ans. Les primes d'assurance étant d'au moins de 50 cts. par mois;—je prends les taux les moins élevés—nous voici avec une contribution mensuelle de $30.000 ou une contribution annuelle de $360.000. En cinq ans les Canadiens-français ont versé $2.100,000 dans les institutions dont les intérêts ne sont pas les nôtres, et qui dans plusieurs circonstances solennelles nous ont temoigné de l'indifférence quand elles ne se sont pas montrées ouvertement hostiles" Avons-nous le droit d'être si follement prodigue à nos propres dépens?

"Nous ne le croyons pas, d'autant moins, que des deux coté de la frontière nous possédons des sociétés nationales qui au simple point de vue financier, sont à la tête de la mutualité sur ce continent, ou valent, pour le moins, la meilleure partie des sociétés anglophones les plus en vogue."

L'on peut faire, et l'on a fait l'objection qu'ici dans l'Ouest tous les catholiques doivent s'unir et que par conséquent une société exclusivement canadienne-française serait un obstacle à la bonne entente qui doit exister.

Nous ne le croyons pas.

Tous nous admettons que l'entente est nécessaire et possible mais nous différons sur les moyens à prendre.

Dans toute assemblé où nos catholiques sont réunis, il arrive forcément que l'une ou l'autre langue vient à dominer; de là quelques froissements, malgré toutes les bonnes volontés réunies.

Pour obvier à cette inconvénient grave dans l'accomplissement du bien, il semble que le plus sage serait d'avoir si possible, dans chaque paroisse bilingue, deux sociétés identiques, l'une exclusivement française et l'autre exclusivement anglaise, poursuivant chacune en toute justice les intérêts de ses membres, et réunissant toutes deux leurs forces lorsqu'il s'agit d'une oeuvre de religion et s'entr'aidant mutuellement dans les intérêts matériels.

Cette entente, qui serait difficiles dans des assemblées générales, se ferait entre les chefs des associations distinctes, et ceux-ci emploieraient leur zèle et leur intelligence à faire accepter par leurs associations respectives les résolutions d'un intérêt général.

Les minorités seraient ainsi respectées, l'union parfaite se ferait à l'église et à l'école; de cette union résulterait une force pouvant faire face à tout; rien ne resterait dans la neutralité où se cantonnent ceux qui n'ont pas le courage de leurs opinions.

Les délégués des Artisans Canadiens-français ont commencé parmi nous une oeuvre de protection religieuse, nationale et matérielle; à nous maintenant de leur tendre la main et de les aider, dans notre avantage comme dans le leur.

A l'œuvre!

C'est pour nous un plaisir de vous dire que le remède Chamberlain pour la toux est la meilleure médecine que j'aie jamais employée contre la toux, écrit Mme Hugh Campbell, de Lavonia, Ga. Je l'ai employé pour tous mes enfants, déclare-t-elle, et le résultat acquis a été très satisfaisant. En vente chez R. A. McRuer, Saint-Boniface.

Agent demandé

Nous demandons un homme énergique, pouvant fournir de bonnes références, pour vendre des propriétés parmi la population française de Winnipeg et de Saint-Boniface, sachant le français et ayant bonne conduite. A la personne voulant faire des affaires, nous pouvons faire de bonnes propositions et lui donner toute l'aide qu'elle désirera. Adréssez-vous immédiatement à D. P. SMITH, 612 Somerset Block, Winnipeg.

Soumissions.

Des soumissions cachetées, marquées "Tenders for Plumbing for Administration Building Agricultural College, St. Vital" seront reçues par le soussigné, jusqu'à vendredi midi 3 novembre 1911, pour le plombage requis dans la bâtisse Administration du Collège Agricole St. Vital.

Les plans et devis peuvent être vus au bureau de l'Architecte Provincial Fort Garry Court, Winnipeg

Toutes soumissions doivent être accompagnées d'un chèque accepté au montant de 5 par cent de la soumission, lequel sera confisqué par le gouvernement de Manitoba, si le soumissionnaire refuse signer un contrat ou négligé de faire les travaux.

La soumission la plus basse ne sera nécessairement acceptee.

COLIN H. CAMPBELL
Ministre des Travaux Publics,

MORTGAGE SALE

of valuable
FARM PROPERTY

Under and by virtue of the Powers of Sale contained in a certain memorandum of mortgage under the Real Property Act, which mortgage will be produced at the time of Sale, there will be offered for sale by

PUBBLIC AUCTION

ON SATURDAY, THE 18TH. DAY OF NOVEMBER, A. D. 1911, at the hour of twelve o'clock noon AT THE AUCTION ROOMS OF HERBERT GRAY, at the corner of Notre-Dame and Albert Streets, in the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, the following property, that is to say:

The most Easterly Six (6) chains in width of the South West quarter of section two (2), in township twelve (12) and range three (3) West of the Principal Meridian in Manitoba, containing twenty-four acres more or less.

Tha Vendor is informed that there is a good frame building upon the property.

The property will be offered for sale subject to a reserved bid

TERMS OF SALE—Two hundreddollars ($200.00) of the purchase mony to be paid down at the time of sale and the balance in accordance with the terms and conditions which will then be made known by the Vendor.

For further particulars, apply to
Messrs Dubuc&Dubuc. Vendors Sollicitors
27 Canada Life Building.
Winnipeg, Manitoba.

Dated at Winnipeg, Manitoba, this 13th. day of October 1911.

AVIS

Avis est par les présentes donné que Thomas Wadge, de la ville de Winnipeg, manufacturier, le propriétaire bénéficiaire des Brevêts 73789 et 73790, de la Puissance du Canada, pour amélioration dans les cribles à grains et autres analogues, et pour autres fins, demandera au Parlement du Canada, à sa prochaine session, un Acte autorisant le Commissaire des Brevêts à accorder un certificat de paiement des frais additionnels requis par l'Acte des Brevêts, et étendant les dits brevêts pour la pleine période de dix-huit ans.

PRINGLE, THOMPSON & BURGESS
Ottawa, Canada
Avocats du requérant.

Daté à Ottawa, ce 13 octobre 1911.

A Vendre

Engin à vapeur avec moulin à battre et casseur, le tout en bon état. S'adresser à M. NAPOLEON PRINCE.

St. Boniface.

MANITOBA

La Terre des Bonnes Occasions

Voici seulement quelques-uns des avantages offerts par la province de Manitoba, prouvant que ceux qui désirent améliorer leur condition devraient chercher à s'établir dans son territoire

POUR LE FERMIER.

La fertilité du sol et ses conditions de climat ont donné à la province de Manitoba une renommée mondiale comme productrice du blé dur No. 1.

Aux fils de ces fermiers, la province de Manitoba offre une éducation agricole gratuite dans un collège agricole comme on n'en trouve pas de meilleur sur tout le continent américain.

POUR L'ARTISAN ET LE TRAVAILLEUR

Il y a des industries florissantes dans plusieurs villes qui progressent rapidement et le travail est bien payé dans toutes les branches de métier qui demandent de l'habileté ou non. Il y a une demande illimitée pour le travail.

POUR LE FINANCIER

Il y a du pouvoir électrique abondant à de bas prix pour les manufactures ou autres objets. Des terres fertiles. Des ressources naturelles variées et illimitées. Des facilités de transport suffisantes. Des villes nouvelles se développant rapidement. Tout cela offre au talent, au capital et à l'énergie des occasions et des rapports nulle part égalés et au-dessus des espérances les plus élevées.

Nous vous invitons tous à venir partager notre prospérité continue et notre grandeur future.

Pour plus d'informations adressez-vous à:

JAS. HARTNEY, 77 York St., Toronto, Ontario.
JOS BURKE, Logan Ave, Winnipeg, Manitoba.
A. A. C. LARIVIÈRE, 22 Bâtisse de l'Alliance, Montréal Québec.
J. F. TENNANT, Gretna, Manitoba.
J. J. GOLDEN,
Député Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration
Winnipeg, Manitoba

Chez Nous ET Autour de Nous

—Les Instituteurs bilingues ont tenu un congrès, les 26 et 27 octobre, à Saint-Boniface.

—Le bazar organisé au bénéfice de l'Hospice Taché a donné $3.600. C'est un très beau chiffre.

—M. R. A. McRuer fait faire des agrandissements considérables à sa pharmacie, qui sera très joli.

—On demande une bonne servante sachant le français. S'adresser à M. J. A. Dupuis 707 rue Main, Winnipeg.

—Aux lecteurs du *Manitoba*: s'il vous plait, nous faire parvenir le montant de votre abonnement qui est déjà dû.

—A LOUER—Maison moderne, 150 Rue Notre-Dame St. Boniface. S'adresser à Guilbault & Co., Avenue Provencher.

—Mme P. E. Beauchamp et Melle Beauchamp sont de retour à Saint-Boniface d'une promenade de trois mois à Montréal.

—Les cultivateurs se plaignent du manque de chars, pour leur blé, en plusieurs endroits de l'Ouest, surtout dans la Saskatchewan.

—La Société du Parler français, section manitobaine, se réunira au Collège à 8 h. p. m. le premier mardi de chaque mois. Le secrétaire.

—MM. Gevaert et Deniset construisent un bloc important sur l'Avenue Provencher, immédiatement à l'ouest du Bureau de Poste.

—M. le docteur Lemieux, du Massachusetts, et frère de M. A. Lemieux, de Winnipeg était de passage à Winnipeg vendredi et samedi derniers

—Charles Warren, convaincu d'avoir forgé des billets pour les tramways de la Winnipeg Street Railway a été condamné à un an de prison par le juge Myers.

—Demain, mercredi, jour de la Toussaint. Le *Manitoba* paraît mardi soir en raison de la fête d'obligation de demain, qui empêchera notre personnelle travailler.

—A louer, deux magasins sur la rue Main à Winnipeg, loyer à bon marché, possession immédiate. S'adresser à M. Joseph Lecomte, 221 rue McDermott, Winnipeg.

—La Corporation a fait placer de jolis indicateurs du nom de nos rues. Là où il n'y a pas de maisons au coin des rues, ces planchettes sont montées sur d'élégantes colonnettes en fer.

—Il est question d'établir les nouvelles casernes Osborne à St. Vital; l'emplacement actuel des casernes devant probablement être pris par le Gouvernement Local pour la construction des nouveaux édifices parlementaires.

—Le Théâtre Walker aura, lundi prochain, Madame Nordica dans des chants d'opéra; les prix sont entre $4.00 et $1.00. Cette semaine "The Fortune Hunter"; la semaine prochaine, de mercredi soir à samedi: "The Three Twins".

—Avis aux voyageurs: Les personnes désireuses de faire le voyage en Europe feront bien de s'adresser à M. Cléophas Marcoux, agent canadien du C. P. R qui est autorisé à vendre des billets sur toutes les lignes traversant l'Océan

—A Louer ou à Vendre deux maisons neuves, rue des Meuron, complètement modernes, livrables le 15 octobre 1911. Prix de vente $4500, avec termes faciles; loyer $25 par mois. S'adresser à Théo. Bertrand, 198 rue Aulneau. Téléphone 9068.

—On peut s'inscrire dès maintenant pour l'étude de la sténographie, clavigraphie, tenue des livres, correspondance, anglais, français, piano, etc,. Magnifique position assurée a tout élève qui complète le cours. Méthodes rapides, enseignement individuel, cours du jour et du soir. Prix modérés. Une visite est sollicitée. J. W. Poisson, 75 Notre-Dame Est, Winnipeg.

—Le gérant du Pouvoir Electrique de la Cité de Winnipeg, suggère à la Ville d'accorder, gratuitement, à tous ceux qui se serviront de la lumière municipale, une lampe qu'on placerait à l'extérieur de la maison, sur les vérandas, où simplement à la porte d'entrée principale L'idée est ingénieuse; elle ferait des rues, le soir, une véritable féérie; elle comporterait en outre certains avantages de protection.

—M. Théophane Bertrand a nié à Norwood, l'autre jour, la rumeur de sa candidature possible à la mairie.

—Hier, *Thanksgiving day*—jour d'Actions de grâces—a été congé civique. Les rues ont été remplies de promeneurs pendant toute la jounée, qui, du reste, était superbe.

—Le nommé Venaker, belge accusé du meurtre de Henri Derave, autre belge, a été envoyé aux assises. Il subira peut-être son procès au terme actuellement en cours à Winnipeg.

—Hier a eu lieu à la Cathédrale la sépulture de Madame Guilbault, épouse de M. Camille Guilbault, décédée en cette ville la semaine dernière. Nous offrons nos sincères sympathies à la famille éplorée.

L'A. C. J. C.

L'ÉTAT DE LA NOUVELLE-FRANCE EN 1760.

Tel était le sujet d'études du Cercle LaVérendrye par le R. P. Dugré, notre Directeur, qui sut nous donner la note juste de la situation des Canadiens-français en ce temps-là. Avec toute la connaissance de notre histoire qu'on lui sait, le conférencier nous fait d'abord un tableau du pays avant 1760. Une ère de prospérité régnait sur les deux rives du St. Laurent, à Québec comme à Montréal. Il nous parle ensuite de l'état de la Nouvelle-France lorsque la guerre a été déclarée, puis après la guerre. Le tableau qu'il nous trace des qualités et des défauts des gens de la campagne prouve que nous sommes bien les mêmes aujourd'hui que nos ancêtres d'autrefois. Montcalm dissit de nous que nous étions un peuple brave, hospitalier.

Notre population était de 60 à 65,000 âmes. Il y avait déjà plusieurs établissements importants et florissants dans la vieille province de Québec. C'était la Beauce, où l'on comptait 852 fermiers C'était St Hyacinthe, Sorel, St Ours, Rouville, la Gatineau, etc. Les Forges du St. Maurice dont l'industrie du fer et de l'acier produisaient 400,000 lbs de fonte par année. A la suite de Talon, on encourageait l'industrie du chanvre, on en exportait 40,000 lbs par année. La pêche rapportait beaucoup en bas du fleuve.

Le bois de construction donnait un apport considérable. La traite des pelleteries, où bien souvent les traiteurs jouaient le roi, rapportait de beaux écus sonnants.

C'était l'âge d'or de l'industrie tous la famille, chacun se fiait à soi-même et produisait tout ce dont il avait besoin.

L'éducation n'était pas négligée dans les centres, mais laissait un peu à désirer dans les campagnes.

Mais 1759 arrive. C'est l'époque douloureuse de la prise de Québec; les canadiens sont ruinés; l'infâme Bigot, homme souple et arrogant, extorque le bien du peuple et spécule sur la misère publique, vole 100,000 francs aux Soeurs Grises; les moissons sont brulées, 25.000 malades dans les hôpitaux; les nobles retournent en France.

Qui allait nous sauver de cette mauvaise passe de la défaite nationale, économique et religieuse? C'est le clergé, qui a fondé les paroisses et les écoles et dirigé les destinées du peuple.

Nous continuerons cette étude dans nos séances subséquentes. Nous remercions notre dévoué Directeur qui preche l'exemple de l amour et de l'étude de notre histoire nationale, qui devrait être mise à la portée des jeunes enfants pour pouvoir être racontée par enx.

Le Cercle LaVérendrye remercie M. Albert Bétournay du magnifique cadeau des "Makers of Canada", riche collection historique.

Le Dr Lachance nous dit qu'il faut inculquer nos idées dans les centres français, et invite tous les jeunes gens de bonne volonté, suisses, belges, métis, français, à se joindre à nous.

Il nous fait plaisir d'ajouter que M. l'abbé Béliveau et le Dr Lachance ont été nommés présidents d'honneur de notre cercle.

Voeux de condoléances et d'offrandes de messe sont présentés à M. G. Brunet qui vient de perdre sa soeur.

LE CERCLE LAVÉRENDRYE,
24 octobre 1911.

Emploi demandé

Homme de 40 ans, muni des meilleures références, connaissant parfaitement la conduite et le soin des chevaux, comprenant très bien l'élevage et les soins de la volaille, très entendu dans le jardinage. Cherche place dans ce genre de travail ou tout autre genre, S'adresser à

JULES MAILLE,
Oak Lake.